

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC

Le 27 avril 2011 à 19h00
Municipalité de Saint-Joachim
172 rue de l'Église
Saint-Joachim, G0A 3X0

Étaient présents :

Messieurs	Raymond Audet	Citoyen Saint-Joachim
	Michel Simard	Citoyen Saint-Ferréol-les-neiges
Mesdames	Sylvie Verreault	Ville de Québec – Service de l'environnement
	Monique Goulet	Municipalité Saint-Ferréol-les-neiges
Observateurs	Vanessa Dufresne	Association des amis du cap Tourmente

Étaient absents :

Messieurs	Pierre Renaud	Ville de Beaupré
	Steeve Verret	Ville de Québec
	Julien Garcia	Conseil régional de l'environnement (CRE)
	Richard Legault	Comité d'environnement de la Côte-de-Beaupré
	Bernard Paré	Groupes environnementaux et socio-économiques
	Richard Simoneau	Ville de Québec – Service des travaux publics
	Robert Caron	Citoyen Saint-Tite-des-Caps
	Marc Dubeau	MRC Côte-de-Beaupré
	Pierre Dion	MRC Côte-de-Beaupré
	Germain Tremblay	MRC Côte-de-Beaupré
Mesdames	Lucie Racine	Municipalité de Saint-Joachim
	Hélène Gravel	Municipalité de Saint-Tite-des-Caps

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 10 février 2011
3. Dépôt du Guide du participant
4. Plans et mesures d'urgence au site d'enfouissement
5. Résultats concernant la présence de canards sur les bassins
6. Visite du site d'enfouissement
7. Bilan financier
8. Varia
9. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
10. Fin de la rencontre

COMPTE RENDU

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Audet précise que la faible participation à la rencontre s'explique par la date qui a du être reportée deux fois pour des raisons hors de notre contrôle. Le point 4 est reporté à la prochaine rencontre en raison de l'absence de monsieur Simoneau. Madame Goulet propose l'ordre du jour modifié et la proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 10 février 2011

Madame Goulet propose le compte rendu de la dernière rencontre tel que présenté et la proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Dépôt du Guide du participant

Lors de la dernière rencontre, le mandat a été donnée à madame Dufresne de produire un document qui rassemblerait les informations importantes sur le fonctionnement du comité de vigilance du lieu d'enfouissement. Madame Dufresne présente ce document intitulé « Guide du participant » et explique l'information qu'il contient. Une copie électronique sera envoyée à tous les membres et des copies papier seront remises à la prochaine rencontre pour les personnes absentes à la présente rencontre. Quelques modifications ont déjà été proposées, mais les commentaires sur ce guide seront officiellement récoltés lors de la prochaine rencontre.

4. Plans et mesures d'urgence au site d'enfouissement

Monsieur Simoneau étant absent, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

5. Résultats concernant la présence de canards sur les bassins

Madame Verreault présente le résultat de ses recherches et conversations téléphoniques afin de renseigner les membres sur le danger potentiel que pourrait représenter la fréquentation de canards sur les bassins de rétention du lixiviat. Elle remettra prochainement au comité un document résumant toutes les informations récoltées.

Les inquiétudes des membres concernaient surtout les risques reliés à l'ingestion de la chair de ces canards ou encore pour la santé même de ces oiseaux. En résumé, les recherches de madame Verreault n'ont pas permis d'arriver à une conclusion claire puisqu'aucune étude n'a été réalisée sur le sujet et aucun spécialiste ne détenait suffisamment de renseignements pour pouvoir donner une réponse claire et précise. Le comité a donc fait la recommandation au service environnemental de la Ville de Québec d'évaluer la possibilité de donner un mandat à une firme de laboratoire en toxicologie. Parmi toutes les personnes contactées, il semble que ce seul type de firme pourrait réaliser des analyses spécifiques à la question. De plus, personne d'autre n'a démontré la possibilité de le faire.

6. Visite du site d'enfouissement

Le premier point abordé sur ce sujet est la visite d'inspection réalisé par messieurs Simard et Audet le 11 avril dernier. L'élément majeur à signaler est l'ouverture du panneau d'un camion par le conducteur tout juste après avoir passé la barrière à l'entrée du site d'enfouissement. Cette manœuvre laisse souvent s'échapper des liquides directement sur le sol asphalté qui sont ainsi rejetés dans l'environnement. Des vérifications seront faites à la Ville de Québec afin de voir si une consigne existe à cet effet et comment elle est transmise jusqu'aux conducteurs.

Le deuxième point concerne la visite guidée en groupe du lieu d'enfouissement. La date a été fixée au jeudi le 2 juin, de 18h00 à 20h00. Une vérification sera effectuée pour s'assurer qu'il soit possible de faire cette visite dans la plage horaire choisie. Ensuite, une invitation sera lancée à la MRC de La Côte-de-Beaupré, à la municipalité de Saint-Tite-des-Caps, Saint-Ferréol-les-Neiges, Beaupré et Saint-Joachim, ainsi qu'aux membres des comités de vigilance du lieu d'enfouissement et de l'incinérateur de la Ville de Québec.

7. Bilan financier

Madame Dufresne présente le bilan financier.

8. Varia

8.1 Suite à une confusion lors de la dernière rencontre concernant la destination des déchets de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, Madame Goulet précise que les déchets passent par l'incinérateur avant de se rendre au site d'enfouissement. Ce serait la seule municipalité de la Côte-de-Beaupré à incinérer ses déchets.

8.2 Monsieur Simard fait part de son désir d'approfondir davantage le côté technique des infrastructures du site d'enfouissement. Il croit que des membres pourraient pousser encore plus leur connaissance des nouvelles technologies et les procédés. Madame Goulet précise que certains employés du site possèdent des formations universitaires et qu'il peut être très difficile d'approfondir ces sujets. Madame Dufresne souligne que cette information pourrait être partagée avec les autres membres lors des réunions puisque c'est dans le mandat du comité de bien comprendre le fonctionnement des installations.

9. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour

La prochaine rencontre aura lieu le 8 juin et les sujets prévus sont : les plans et mesures d'urgence, la visite du lieu d'enfouissement et la suite dans le dossier concernant la fréquentation des canards sur les bassins.

10. Fin de la rencontre

Madame Goulet propose la fin de la rencontre et la proposition est adoptée à l'unanimité.